



# LIFE GYPRESCUE

## LIFE20 NAT/FR/001553



Fédération Départementale  
des Chasseurs de la Corse du  
Sud



Parc  
naturel  
régional  
de Corse  
Parcu di Corsica

# TEST DE MUNITIONS SANS PLOMB

TESTER ET INCITER L'UTILISATION DE MUNITIONS DE  
CHASSE SANS PLOMB

ACTION C8  
Sous action C8-2

Résultats préliminaires en Corse-du-Sud

# LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA CORSE DU SUD (FDC 2A)

Associations adhérentes à la FDC 2A : **71** (saison cynégétique 2023-2024)

Nombres d'associations adhérentes à la FDC 2A susceptibles de chasser sur un territoire de nourrissage du  
Gypaète : **7**

À savoir : Cristinacce, Guagno, Marignana, Monacci d'Aullene, Orto, Soccia et Quenza. Celle-ci ont été  
contactées par téléphone et seulement 3 associations ont répondues présentes (Orto, Soccia et Quenza).

# Association de chasse de SOCCIA

## Présentation du site de « CIMATELLA »

La **Cimatella** est un sommet montagneux du massif du Rotondo. Il s'élève à 2 100 mètres d'altitude, dominant la vallée du Liamone (dans le canton des Deux-Sorru).





Battue CIMATELLA du 27 aout 2023

31 munitions utilisées pour  
un prélèvement de 8  
sangliers

Légende  
Carcasse

- Carcasse 8
- Carcasse 7
- Carcasse 3
- Carcasse 1
- Carcasse 2
- Carcasse 4
- Carcasse 5
- Carcasse 6

Google Earth

Image © 2024 Airbus

100 m



**Battue MINUTICCIA du 25 aout 2024**

62 munitions utilisées pour un prélèvement de 18 sangliers. Sur ces 18 sangliers prélevés 4 ont été tirés avec des munitions « classique ». Les 4 carcasses ont été acheminées vers le village.

Gypaète observé le 28/10/2024 sur le site



- Carcasse 11
- Carcasse 14
- Carcasse 9
- Carcasse 10
- Carcasse 12
- Carcasse 6
- Carcasse 13
- Carcasse 1
- Carcasse 4
- Carcasse 8
- Carcasse 5
- Carcasse 3
- Carcasse 2
- Carcasse 7



200 m

# Exemple de convention de mise à disposition



## Convention de participation à l'action « munition sans plomb »

Cette convention s'inscrit dans le cadre du programme LIFE20 NAT/FR/001553 « Sauvetage du Gypaète barbu en Corse » (LIFE GYPRESQUE), action CB « Réduire les risques d'empoisonnement et d'intoxication », sous-action CB.2 « Tester et inciter l'utilisation de munitions de chasse sans plomb ».

Entre les soussignés :

**Le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Corse (SMPNRC)**

Siège social : Maison des Services publics, 20250 Corte

Représenté par François Lequesle COSTA, son Président

Désigné ci-après comme « le porteur de projet », d'une part,

et

**La Fédération Départementale des Chasseurs de la Corse du Sud (FDC2A)**

Siège social : Avenue Monte Thaur, résidentiel Les Lacs SMPNRC Ajaccio

Désigné ci-après comme « l'associé », d'autre part,

et

**L'association de chasse / l'équipe de chasse, Benacci Paul, Cazzanini**

Représenté par **Benacci Paul**

désigné ci-après comme « le partenaire », d'une part,

IL A ETE CONVENU, ENTRE LES PARTIS, CE QUI SUIT :

### ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir entre les signataires les modalités de fourniture et d'utilisation de munitions sans plomb livrées dans le cadre de l'action CB du programme LIFE GYPRESQUE que porte le SMPNRC.

### ARTICLE 2 : DESCRIPTION DES MUNITIONS

Le porteur de projet met à disposition d. partenaire :



Les munitions de chasse sans plomb seront livrées, marquées, caractérisées et stockées à la date du 30/06/2024.  
Le 20/06/2024

### ARTICLE 3 : UTILISATION

Le partenaire s'engage à :

- distribuer les munitions alternatives uniquement aux membres de sa société / équipe de chasse titulaires de permis de chasse à jour des cotisations.

- utiliser ces munitions à l'entraînement uniquement dans le cadre de la saison de chasse au vol 2024-2024.

### ARTICLE 4 : COUT

Le coût des munitions alternatives distribuées à l'article 2 est à la charge du SMPNRC, conformément au projet LIFE GYPRESQUE.

### ARTICLE 5 : REGLAGE DE L'ARME

Le partenaire s'engage à ce que ses armes soient réglées avec les munitions alternatives.

### ARTICLE 6 : RETOUR D'EXPERIENCE

Le partenaire s'engage à le retourner les fiches d'évaluation / satisfaction fournies ce jour par le SMPNRC pour l'évaluation des munitions alternatives et à les retourner au SMPNRC.

### ARTICLE 7 : EVALUATION

Le porteur de projet s'engage à rendre compte au partenaire de l'évaluation de l'expérience lors de l'action CB terminée.

Fait en deux exemplaires, le 20/06/2024, à Corte.

Le Président du SMPNRC

Jacques COSTA

Le président de la FDC2A

Le partenaire



# Fiche d'observation saison 2024-2025


**Programme LIFE20 NAT/FR/001553 GYPRESQUC**  
 Rescue of the Bearded Vulture In Corsica  
 Sauvetage du Gypaète barbu en Corse




**Fiche de tirs « munition sans plomb »**

Société / équipe de chasse : Socci A      Date du tir : 25/08/2024  
 Nom prénom : RINELLI

**Informations balistiques :**  
 Calibre : 9.3x67      Balle : Sauventie  
 Marque de firme : BENELLI      Longueur canon : 56 cm

Modes de chasse :  chasse en battue     chasse à l'affût     chasse à l'approche

Distance de tir :  
 moins de 50 m     51 à 100 m     101 à 150 m     plus de 151 m :    m

Nombre de balles tirées : 4      Nombre de balles atteint : 1

Espèce tirée :  
 mâle     femelle      Poids : 30 kg

Localisation de l'impact et organe(s) touché(s) :  
 cœur     crâne     poumons     foie     panse  
 foie     colonne vertébrale     os     autres (précisez) :

Distance de fuite :  
 resté sur place     moins de 15 m     16 à 50 m  
 51 à 100 m     plus de 100 m (précisez) :    m

Etat de la venaison (état de la viande suite à l'impact de la balle) :  
 très bon     bon     satisfaisant     mauvais     très mauvais

Votre appréciation générale du résultat balistique [efficacité de la(es) balle(s)] :  
 très bon     bon     mauvais     très mauvais

Déchets de venaison laissés sur le lieu de tir, en milieux ouverts accessibles aux gypaètes :  oui     non

Commentaires / compléments :




**Programme LIFE20 NAT/FR/001553 GYPRESQUC**  
 Rescue of the Bearded Vulture In Corsica  
 Sauvetage du Gypaète barbu en Corse




*Giorgioppi fiche 1*

**Fiche de tirs « munition sans plomb »**

Société / équipe de chasse : Socci A      Date du tir : 25/08/2024  
 Nom prénom : GIORGIOPI

**Informations balistiques :**  
 Calibre : 120 NS 01      Balle : GPA  
 Marque de firme : BROWNING      Longueur canon : 56 cm

Modes de chasse :  chasse en battue     chasse à l'affût     chasse à l'approche

Distance de tir :  
 moins de 50 m     51 à 100 m     101 à 150 m     plus de 151 m :    m

Nombre de balles tirées : 5      Nombre de balles atteint : 2

Espèce tirée :  
 mâle     femelle      Poids : 60 kg

Localisation de l'impact et organe(s) touché(s) :  
 cœur     crâne     poumons     intestin     panse  
 foie     colonne vertébrale     os     autres (précisez) :

Distance de fuite :  
 resté sur place     moins de 15 m     16 à 50 m  
 51 à 100 m     plus de 100 m (précisez) :    m

Etat de la venaison (état de la viande suite à l'impact de la balle) :  
 très bon     bon     satisfaisant     mauvais     très mauvais

Votre appréciation générale du résultat balistique [efficacité de la(es) balle(s)] :  
 très bon     bon     mauvais     très mauvais

Déchets de venaison laissés sur le lieu de tir, en milieux ouverts accessibles aux gypaètes :  oui     non

Commentaires / compléments :



## **RETOUR D'EXPERIENCE**

Après analyse des diverses fiches reçues en retour, les constatations de notre part, sont les suivantes :

### **CHASSE EN BATTUE :**

- Cette munition est efficace a de très courtes distances, inférieures ou égales a 50 mètres (en fonction du calibre utilisé).  
Au-delà, en fonction de la localisation de l'impact, la distance de fuite peu approcher voir même dépasser les 100 mètres. Mais cela reste quand même une bonne munition.

**La Fédération Départementale des Chasseurs de la Corse du Sud remercie le PNRC pour la mise à disposition des munitions mais ainsi tous les participants a cette expérimentation qui demande à être renouvelée.**